

Mairie de GAGNY
Seine-Saint-Denis

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le sept avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune convoqué par le Maire, conformément aux dispositions de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est rassemblé en Mairie à la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de M. TEULET, Maire, et a procédé à la désignation d'un Secrétaire de séance : M. SIVAKUMAR.

Présents :

MM. TEULET, Maire, ROY, Mme BRIAND, M. CRANOLY, Mme AUBRY, M. GRANDIN, Mme HAGEGE, M. CADORET, Mme ISCACHE, M. FOURNIER - Adjoints au Maire - Mme DELCAMBRE, M. MARTINET, Mmes LITCHELÉ, BORREL, TASENDO, BOURRAT, M. TOUITOU, Mme DROT, M. LANOUE, Mmes KALFLEICHE, CHRIFI ALAOUI, M. COTTERET, Mme CAMPOY, M. BENMERIEM, Mme DJIDONOU, M. GOHIER, Mme MEDJAOUI, M. LAIR, Mme LUCAIN, MM. AUJÉ, SIVAKUMAR, BERTHOU, Mme GHERRAM, M. ANGHELIDI, Mme CONCENTRAIT, M. ARCHIMEDE, Mme PIGELET, M. THEVENOT - Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. ARTAUD par M. ROY

Nombre de Membres composant le Conseil	39
en exercice	39
présents	38
absents représentés	1
absents non représentés	0

Dès l'ouverture de la séance, M. le Maire propose à l'assemblée de procéder à la désignation des membres des commissions inscrites à l'ordre du jour, par vote à main levée.

Le Conseil Municipal approuve cette décision à l'unanimité.

I - CONSEIL MUNICIPAL

1. Constitution des commissions municipales – Fixation et élection

Conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal s'est prononcé sur la constitution des commissions municipales.

Nature :

1. Commission Sports - Vie associative - Culture - Patrimoine
2. Commission Affaires Scolaires - Enfance - Petite Enfance - Jeunesse
3. Commission Prévention de la Délinquance - Politique de la Ville - Sécurité
4. Commission Finances - Emploi - Développement Economique
5. Commission Affaires Générales - Ressources Humaines - Moyens Généraux
6. Commission Urbanisme - Grands Travaux - Cadre de Vie - Bâtiments Communaux - Déchets - Voirie
7. Commission Solidarités - Seniors - Santé

Composition :

COMMISSIONS	COMPOSITION
1/ COMMISSION SPORTS – VIE ASSOCIATIVE – CULTURE – PATRIMOINE	<p>Le Maire, Président de droit, représenté, selon le dossier représenté par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. ROY <p>ou - Mme ISCACHE</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. LAIR - M. GOHIER - M. LANOUE - Mme CONCENTRAIT
2/ COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES – ENFANCE – PETITE ENFANCE - JEUNESSE	<p>Le Maire, Président de droit, représenté, selon le dossier représenté par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme BRIAND <p>ou - Mme AUBRY</p> <p>ou - M. CRANOLY</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme BOURRAT - M. LUCAIN - M. BENMERIEM - Mme PIGELET
3/ COMMISSION PREVENTION DE LA DELINQUANCE – POLITIQUE DE LA VILLE - SECURITE	<p>Le Maire, Président de droit, représenté par</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. CRANOLY - Mme MEDJAOUI - M. COTTERET - Mme CHRIFI ALAOUI - M. ARCHIMEDE

<p>4/ COMMISSION FINANCES - EMPLOI - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</p>	<p>Le Maire, Président de droit, représenté, selon le dossier représenté par - M. GRANDIN ou - Mme HAGEGE - M. AUJÉ - Mme KALFLEICHE - M. SIVAKUMAR - M. ANGHELIDI</p>
<p>5/ COMMISSION AFFAIRES GENERALES – RESSOURCES HUMAINES – MOYENS GENERAUX</p>	<p>Le Maire, Président de droit, représenté par - M. CADORET - M. TOUITOU - Mme DJIDONOU - M. ARTAUD - M. THEVENOT</p>
<p>6/ COMMISSION URBANISME - GRANDS TRAVAUX - CADRE DE VIE - BATIMENTS COMMUNAUX - DECHETS - VOIRIE</p>	<p>Le Maire, Président de droit, représenté, selon le dossier représenté par - M. GRANDIN ou - Mme HAGEGE ou - M. ROY ou - M. FOURNIER - M. MARTINET - Mme LITCHELÉ - Mme CAMPOY - M. BERTHOU</p>
<p>7/ COMMISSION SOLIDARITÉS – SENIORS - SANTÉ</p>	<p>Le Maire, Président de droit, représenté, selon le dossier représenté par - M. CADORET ou - Mme ISCACHE - Mme BORREL - Mme TASENDO - Mme DROT - Mme DELCAMBRE - Mme GHERRAM</p>

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité

2. Représentations du Conseil Municipal au sein de commissions diverses - Election des représentants

Le Conseil Municipal a décidé de constituer une Commission d'Appel d'Offres et a élu les membres de la Commission d'Appel d'Offres, par un vote, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, selon les résultats ci-dessous :

<i>Titulaires :</i>	<i>Suppléants :</i>
M. ROY	M. GRANDIN
Mme BRIAND	Mme TASENDO
M. CADORET	Mme BORREL
M. FOURNIER	M. BENMERIEM
Mme GHERRAM	Mme PIGELET

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité

Le Conseil Municipal a décidé de constituer une Commission relative aux délégations de service public et a élu les membres de la Commission relative aux délégations de service public, par un vote, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, selon les résultats ci-après :

<i>Titulaires :</i>	<i>Suppléants :</i>
M. ROY	M. GRANDIN
Mme BRIAND	Mme TASENDO
M. CADORET	Mme BORREL
M. FOURNIER	M. BENMERIEM
Mme CONCENTRAIT	M. BERTHOU

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité

Selon les dispositions de l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes de plus de 10 000 habitants ont l'obligation de créer une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation des services publics.

Cette commission a pour missions d'examiner les rapports et bilans d'activités afin de mieux comprendre les attentes et les aspirations des usagers et est consultée pour avis sur certains projets.

Cette commission présidée par le Maire comprend des membres du Conseil Municipal, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales, nommés par le Conseil Municipal.

Cette commission est composée du Maire président de droit (art L1413-1 alinéa 2 du CGCT), de 5 membres élus au sein du Conseil Municipal et 5 membres nommés par le Conseil Municipal représentants d'usagers et de commerçants de la ville.

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection et la nomination des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux comme suit :

<i>Membres :</i>
Mme HAGEGE
M. MARTINET
M. CADORET
M. ROY
M. ANGHELIDI

Les représentants d'usagers et de commerçants de la ville seront nommés au prochain Conseil Municipal.

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité

Le Conseil Municipal a décidé de fixer à quatre le nombre de ses représentants au sein du Conseil d'Administration du C.C.A.S., outre le Maire, Président de droit, et a procédé à leurs élections par un vote à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres :
M. CADORET
Mme ISCACHE
Mme TASENDO
M. ANGHELIDI

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité

3. Représentations du Conseil Municipal au sein d'organismes divers - Désignation des représentants

Le Conseil Municipal a désigné les représentants du Conseil Municipal dans diverses commissions et organismes, selon le tableau ci-annexé.

COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES	Le Maire, Président de droit
	1. Mme BRIAND
	2. Mme BORREL
	3. Mme DELCAMBRE
	4. M. GRANDIN
	5. M. ARTAUD
	6. Mme TASENDO
	7. Mme BOURRAT
	8. M. CADORET
	9. Mme HAGEGE
	10. Mme CHRIFI ALAOUI
	11. Mme CAMPOY
	12. Mme LITCHELÉ
	13. M. MARTINET
	14. M. GOHIER
	15. Mme KALFLEICHE
	16. M. COTTERET
	17. M. LANOUE
	18. M. TOUITOU
	19. M. FOURNIER
	20. Mme ISCACHE
	21. Mme DROT
	22. Mme AUBRY

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

MISSION LOCALE DE GAGNY – VILLEMOMBLE – LES PAVILLONS SOUS BOIS	Délégués titulaires : - M. TEULET, Maire - Mme HAGEGE - M. ROY Délégués suppléants : - Mme ISCACHE - M. CRANOLY - M. COTTERET
--	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

CAISSE DES ECOLES	Le Maire, Président de droit Délégués : - Mme BRIAND - Mme BOURRAT - Mme LITCHELÉ - Mme CAMPOY - Mme CHRIFI ALAOUI
--------------------------	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

COMITE TECHNIQUE	Délégués titulaires : - M. CADORET - M. ROY - M. GRANDIN - Mme BRIAND - M. FOURNIER - M. CRANOLY Délégués suppléants : - M. AUJÉ - Mme DELCAMBRE - Mme TASENDO - Mme CAMPOY - M. COTTERET - M. GOHIER
-------------------------	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE	Le Maire, Président de droit Délégués titulaires : - M. CRANOLY - M. AUJÉ - Mme BRIAND Délégués suppléants : - M. COTTERET - Mme CHRIFI ALAOUI - Mme KALFLEICHE
---	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS (AUPRES DU CIG)	1 délégué : - M. CADORET
---	------------------------------------

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

COMMISSION COMMUNALE DES TAXIS	Délégué titulaire : - Mme HAGEGE Délégué suppléant : - M. ROY
---------------------------------------	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

SEQUANO AMENAGEMENT	1 délégué : - M. GRANDIN
----------------------------	------------------------------------

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

PARIS METROPOLE	Le Maire, Délégué suppléant : - M. GRANDIN
------------------------	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

ASSOCIATION SYCTOM	Délégué titulaire : - M. FOURNIER Délégué suppléant : - Mme CAMPOY
---------------------------	---

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE (CIG)	Délégué titulaire : - M. CADORET Délégué suppléant : - M. FOURNIER
---	---

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

ASSOCIATION AUREORE	Délégués : - M. CADORET - Mme TASENDO
----------------------------	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

HOTEL SOCIAL	Délégués : - M. TEULET, Maire - M. CADORET
---------------------	---

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

CENTRE MUNICIPAL DE LA CULTURE ET DES LOISIRS (CMCL) – JEAN DAQUIN	Délégués : - Mme ISCACHE - M. AUJÉ - Mme AUBRY
---	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

ASSOCIATION LA CERISAIE	Le Maire, Président de droit Délégués : - M. CADORET - M. ROY - Mme BOURRAT - Mme TASENDO
--------------------------------	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

COMITE D'EDUCATION POUR LA SANTE EN SEINESAINT DENIS (CODES)	Délégué : - Mme ISCACHE
---	-----------------------------------

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

CENTRE SOCIO-CULTUREL JACQUES PREVERT	Délégués titulaires : - M. CRANOLY - M. GOHIER - M. MARTINET - Mme HAGEGE Délégués suppléants : - Mme CHRIFI ALAOUI - M. TOUITOU - M. COTTERET - M. SIVAKUMAR
--	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

CENTRE SOCIO-CULTUREL LES HAUTS DE GAGNY	Délégués : - M. ROY - M. LANOUE - Mme DELCAMBRE - Mme BOURRAT
---	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

CENTRE SOCIO-CULTUREL DES EPINETTES	Délégués : - Mme AUBRY - M. AUJÉ - Mme ISCACHE - M. BENMERIEM
--	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

3.1 Représentations du Conseil Municipal au sein d'organismes intercommunaux – Désignation des représentants

Le Conseil Municipal a élu les représentants du Conseil Municipal au sein des groupements intercommunaux, selon les tableaux ci-dessous.

SYNDICAT D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DU COURS MOYEN DE LA MARNE (S.A.E.CO.M.M.A)	Délégués titulaires : - M. TEULET, Maire - M. CRANOLY - M. CADORET Délégués suppléants : - Mme TASENDO - M. SIVAKUMAR - Mme MEDJAOUI
---	---

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (S.I.T.O.M. 93)	Délégués titulaires : - M. FOURNIER - Mme CAMPOY Délégués suppléants : - M. CRANOLY - Mme AUBRY
---	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION ILE DE FRANCE (S.E.D.I.F.)	Délégué titulaire : - M. AUJÉ Délégué suppléant : - M. FOURNIER
--	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à la majorité

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 2 contres - 4 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : 1 abstention

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE DE FRANCE (S.I.G.E.I.F.)	Délégué titulaire : - M. FOURNIER Délégué suppléant : - M. TOUITOU
--	---

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix
 Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions
 M. Jean-François THEVENOT : abstention

3.2 Représentations du Conseil Municipal au sein des conseils d'écoles primaires et maternelles ainsi que dans les lycées et collèges – Désignation des représentants

Le Conseil Municipal a élu les représentants du Conseil Municipal au sein des Conseils d'écoles primaires et maternelles ainsi que dans les Conseils d'administration des collèges et lycées, par vote, selon les tableaux ci-dessous.

<p>ECOLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SAINT EXUPERY..... - LA FONTAINE..... - PAUL LAGUESSE..... - PASTEUR Elémentaire..... - PASTEUR Maternelle..... - EMILE COTE Elémentaire..... - EMILE COTE Maternelle..... - VICTOR HUGO Elémentaire..... - VICTOR HUGO Maternelle..... - LAVOISIER..... - JULES FERRY Maternelle..... - CHARLES PEGUY..... - LAMARTINE Maternelle..... - MARIUS MORIN..... - LOUISE MICHEL..... - BLAISE PASCAL Elémentaire..... - BLAISE PASCAL Maternelle..... - MONTAIGNE 	<p>Délégué du Conseil Municipal par école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. COTTERET - Mme BORREL - Mme CHRIFI ALAOUI - M. AUJÉ - Mme DJIDONOU - M. CRANOLY - Mme DELCAMBRE - Mme LITCHELÉ - M. MARTINET - M. GOHIER - Mme CAMPOY - Mme LUCAIN - M. LANOUE - Mme MEDJAOUI - M. SIVAKUMAR - Mme BOURRAT - Mme TASENDO - Mme DROT
---	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix
 Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions
 M. Jean-François THEVENOT : abstention

<p>LYCEE GUSTAVE EIFFEL</p>	<p>Délégués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. TEULET, Maire - Mme LITCHELÉ - M. BENMERIEM
------------------------------------	---

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix
 Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions
 M. Jean-François THEVENOT : abstention

LYCEE PROFESSIONNEL J.B. CLEMENT	Délégués : - M. MARTINET - Mme BORREL
---	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

COLLEGE MADAME DE SEVIGNE	Délégués : - M. TEULET, Maire - Mme MEDJAOUI - M. AUJÉ
----------------------------------	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

COLLEGE PABLO NERUDA	Délégués : - Mme KALFLEICHE - Mme BOURRAT
-----------------------------	--

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

COLLEGE THEODORE MONOD	Délégués : - Mme LITCHLÉ - M. GOHIER
-------------------------------	---

Rapporteur : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

4. Indemnités de fonction du Maire, des Adjoint au Maire et des conseillers municipaux délégués - Fixation

Les articles L 2123-23 à L 2123-24-1 et R 2123-23 du Code général des Collectivités Territoriales fixent les taux maximum d'indemnités de fonction allouées au Maires, aux Adjoint au Maires et aux Conseillers Municipaux Délégués.

Le Conseil Municipal décide de fixer les indemnités de fonction dans le cadre de cette législation, et par référence au montant du traitement brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, d'Adjoint au Maire et de Conseiller Municipal Délégué, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux au taux afférent à une population de 20 000 à 49 999 habitants remonté à la strate démographique supérieure d'une commune de 50 000 à 99 999 habitants, la commune bénéficiant de la Dotation Solidarité Urbaine :

- pour le Maire, le taux maximal est de 110 % de l'indice brut 1015,
- pour les Adjoint au Maire, le taux maximal de 44% de l'indice brut 1015.

Dans le cas où le Maire déciderait de nommer des conseillers municipaux délégués, le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités de ceux-ci au quart de l'indemnité d'un Adjoint au Maire.

Rapporteur : M. GRANDIN

Intervenants : MM. TEULET, THEVENOT

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

5. Frais de représentation au Maire et au Directeur Général des Services – Fixation

Une indemnité de représentation est versée annuellement au Maire et au Directeur Général des Services.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le versement du montant de ces frais à :

- 3 000 € pour le Maire,
- 1 500 € pour le Directeur Général des Services :

Rapporteur : M. GRANDIN

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

II - AFFAIRES FINANCIERES

1. Séjours de vacances d'été 2014 - Participation des familles – Fixation des tarifs

Comme chaque année, la ville organise des séjours d'été à destination des jeunes de 4 à 17 ans.

Les séjours d'été 2014 auront lieu :

- à Saint-Hilaire-de-Riez pour les jeunes de 6 à 12 ans,
- à Mesnières-en-Bray pour les enfants de 4 à 6 ans,
- à Portimao (Portugal) en juillet et en août pour les jeunes de 13 à 15 ans,
- à Salou (Espagne) pour les jeunes de 16 à 17 ans.

Le Conseil Municipal décide de fixer la participation des familles selon le quotient familial fixé comme suit. Le paiement de la participation des familles s'effectue au comptant ou de manière échelonnée et devra être acquitté avant la date de départ.

Séjours Saint-Hilaire-de-Riez vacances d'été 2014 :

Période	Nombre d'enfants et âges
Du 7 au 17 juillet	92 enfants âgés de 6 à 12 ans
Du 17 au 27 juillet	92 enfants âgés de 6 à 12 ans
Du 4 au 14 août	92 enfants âgés de 6 à 12 ans
Du 14 au 24 août	92 enfants âgés de 6 à 12 ans

Quotient familial	Participation des familles	1 ^{er} versement (obligatoire à l'inscription)	2 ^{ème} versement		3 ^{ème} versement (avant le départ)
			<u>Si départ en juillet le 7 juin</u>	<u>Si départ en août le 8 juillet</u>	
Moins de 198 €	135 €	45 €	45 €		45 €
De 198€ à 302,99 €	169 €	56 €	56 €		57 €
De 303 € à 352,99 €	186 €	62 €	62 €		62 €
De 353 € à 408,99 €	201 €	67 €	67 €		67 €
De 409 € à 459,99 €	223 €	73 €	75 €		75 €
De 460 € à 488,99 €	235 €	78 €	78 €		79 €
De 489 € à 528,99 €	269 €	89 €	89 €		91 €
De 529 € à 579,99 €	280 €	93 €	93 €		94 €
A partir de 580 €	292 €	97 €	97 €		98 €

Rapporteur : Mme AUBRY

Intervenants : MM. TEULET, ANGHELIDI, THEVENOT, Mme PIGELET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

Mini séjour d'été à Saint-Hilaire-de-Riez :

Le séjour se déroulera du 24 au 30 août 2014.

Quotient familial	Participation des familles	1 ^{er} versement (obligatoire à l'inscription)	2 ^{ème} versement au plus tard le 8 juillet	3 ^{ème} versement (avant le départ)
Moins de 198 €	94 €	31 €	31 €	32 €
De 198€à 302,99 €	106 €	35 €	35 €	36 €
De 303 €à 352,99 €	117 €	39 €	39 €	39 €
De 353 €à 408,99 €	127 €	42 €	42 €	43 €
De 409 €à 459,99 €	137 €	45 €	45 €	47 €
De 460 €à 488,99 €	147 €	49 €	49 €	49 €
De 489 €à 528,99 €	158 €	52 €	52 €	54 €
De 529 €à 579,99 €	168 €	56 €	56 €	56 €
A partir de 580 €	188 €	62 €	62 €	64 €

Rapporteur : Mme AUBRY

Intervenants : MM. TEULET, ANGHELIDI, THEVENOT, Mme PIGELET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

Séjours d'été dans les centres de vacances :

Période	Nombre d'enfants et âges
Du 8 au 21 juillet	20 jeunes de 13 à 15 ans
Du 18 au 31 juillet	20 jeunes de 16 à 17 ans
Du 26 au 31 juillet	20 enfants âgés de 4 à 6 ans
Du 4 au 9 août	20 enfants âgés de 4 à 6 ans
Du 9 au 22 août	20 jeunes de 13 à 15 ans
Du 9 au 22 août	20 jeunes de 16 à 17 ans

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur la participation des familles :

Lieux	Participation des familles	1 ^{er} versement obligatoire à l'inscription	2 ^{ème} versement : le 9 juin (pour juillet) et le 7 juillet (pour août)	3 ^{ème} versement (avant le départ)
Poney à la ferme Mesnières en Bray (76)	175 €	58 €	58 €	59 €
Masia Dorada (Salou Espagne)	463 €	154 €	154 €	155 €
Portimao (Portugal)	499 €	166 €	166 €	167 €

Rapporteur : Mme AUBRY

Intervenants : MM. TEULET, ANGHELIDI, THEVENOT, Mme PIGELET

Vote : adopté à l'unanimité des votants

Groupe « Union pour Gagny » : 32 voix

Groupe « Ensemble, redonnons vie à Gagny » : 6 abstentions

M. Jean-François THEVENOT : abstention

2. Séjour d'hiver – Saint Michel de Chaillol – Remboursement acomptes versés

Comme chaque année, la ville de Gagny propose aux jeunes de 13 à 17 ans un séjour d'hiver. A cet effet, un marché a été conclu, après appel d'offres, entre la ville de Gagny et la société N.S.T.L. Un parent demande le remboursement des acomptes versés pour l'inscription de sa fille au séjour organisé du 22 février au 1^{er} mars 2014 à Saint Michel de Chaillol.

En effet, suite à un accident survenu le 23 février, la jeune fille a été hospitalisée puis rapatriée. Elle n'a donc pu participer à l'intégralité du séjour.

Il est donc souhaitable de procéder au remboursement de ces acomptes à hauteur de 75 %.

Le Conseil Municipal décide d'accepter le remboursement de 75 % de la somme versée, soit un montant de 280,50 €

Rapporteur : M. CRANOLY

Intervenant : M. TEULET

Vote : adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Liste de questions des membres du Conseil Municipal (non soumises à vote) :

- Pré-inscriptions scolaires (M. ANGHELIDI)
- Périmètre scolaire (Mme CONCENTRAIT)